

L'UNIFORME DU SOLDAT

Au nombre des villes manufacturières de notre France qui fabriquent le drap destiné à l'armée, se placent, en première ligne : Roubaix, Sedan, Mazamet, Clermont-l'Hérault, Bédarieux, Villeneuve et Lodève.

Nous parlerons de cette dernière comme étant la doyenne en ce genre de travail. De temps très ancien, on y fabrique le drap de troupe, et c'est son unique industrie.

Avant que Louis VIII s'intéressât à elle au point de lui donner son nom, qu'elle se vit avantager par Henri IV et Sully, que Colbert y fit construire des usines et la nommât fournisseuse de l'État, Lodève était une pépinière de tisserands et de fileurs.

Nous lui empruntons de préférence les renseignements qui vont suivre parce qu'elle est munie d'un outillage perfectionné, d'installations modernes, que depuis longtemps la force motrice hydraulique y a été remplacée par la vapeur, et qu'elle peut, en un moment de presse, fournir, à la demande de l'Intendance militaire, une énorme quantité de draps, couvertures, molletons et flanelles destinés aux troupes métropolitaines et coloniales.

Les éléments de l'étude que nous essayons ici, étude patriotique autant qu'industrielle, puisqu'il s'agit de l'habillement, du confort et du bien-être de notre vaillante armée, nous les devons à l'importante maison Paul Teisserenc et C^{ie} de Lodève, usine modèle, qui, si aimablement, les a mis à notre disposition. Merci également, pour ses renseignements précieux, à la non moins importante maison Maistre, de Villeneuve.

ADJUDICATION

Notre but étant de suivre la fabrication des draps de troupes dans toutes ses phases, afin de donner une idée de ce que coûte et de ce qu'exige un uniforme de soldat avant de sortir tout prêt à revêtir des magasins militaires, nous remonte-

rons à la genèse de ce produit et au premier acte de ce labeur. C'est au Bureau de l'habillement et du campement au ministère de la Guerre que nous le trouvons, sous forme d'adjudication des fournitures, avec les charges qui incombent aux fabricants reconnus adjudicataires.

Exemple d'un procès-verbal d'adjudication :

SOUSSION

Je soussigné..... fabricant de drap à..... département de..... etc.,

Après avoir pris connaissance :

1° Du cahier des clauses et conditions générales imposées aux titulaires des marchés du département de la Guerre;

2° De l'instruction du 15 juin 1903 pour la passation de ces marchés;

3° De l'instruction du 16 juin 1903, relative au cautionnement;

4° De l'instruction du 4 juillet 1903, sur l'organisation et le fonctionnement des Commissions d'appel;

5° Du cahier des charges spécial du 6 février 1908, comportant toutes les clauses et conditions imposées aux entrepreneurs de la fourniture des draps, molletons et flanelles, à livrer dans les magasins administratifs;

6° Des modèles types des dites étoffes;

Déc'are :

1° Me soumettre à toutes les clauses et conditions stipulées aux cahiers des clauses, cahier des charges et instructions susmentionnées;

2° Me charger de la fourniture de lot de drap, au prix suivant, par mètre courant de drap.

Bleu de ciel.....	ci	... fr.
Bleu foncé.....	—	
Rouge ton garance.....	—	
Gris de fer foncé.....	—	
Blanc blanchi.....	—	
Jonquille.....	—	
Écarlate.....	—	

La fabrication du tissu aura lieu dans les usines dont je dispose.

Fait à le

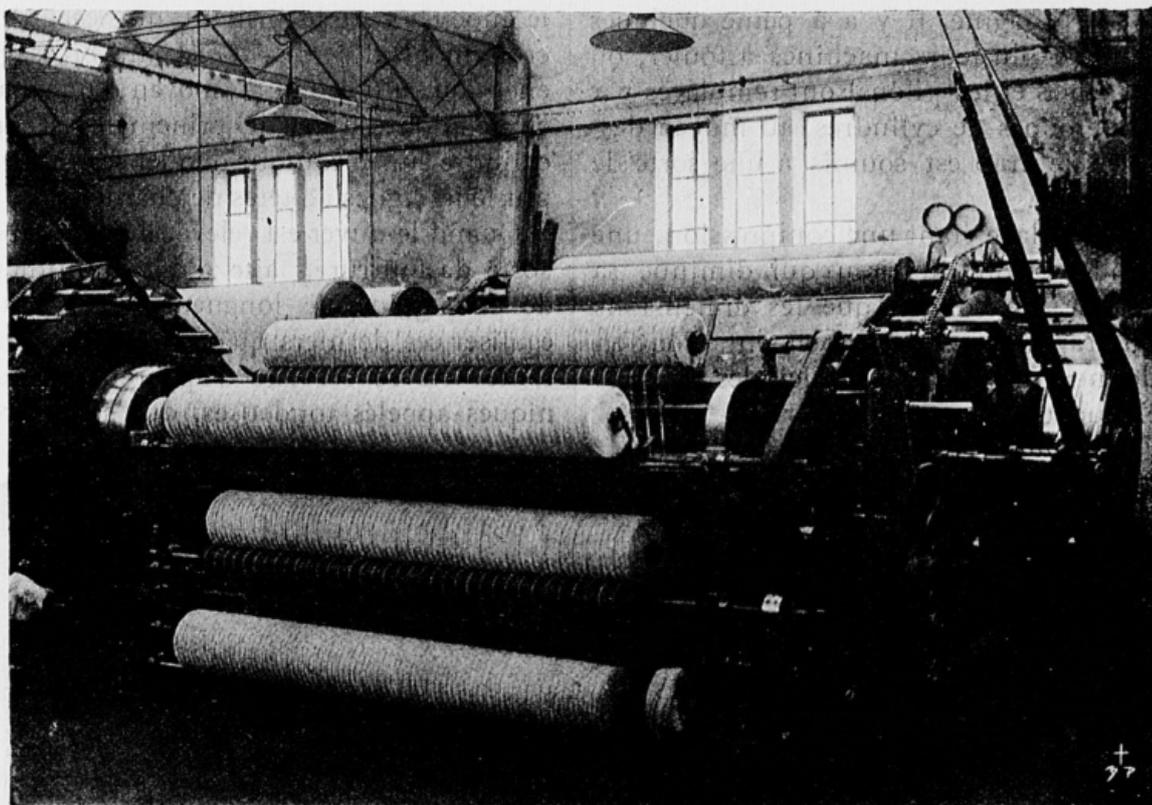
L'adjudicataire.

par le métier à la Jacquart, du nom du Lyonnais qui faillit payer de sa vie sa belle découverte.

Le tissage est l'entrelacement des fils soumis à une certaine tension, et dont la superposition, au point d'entre-croisement, détermine l'épaisseur de l'étoffe. C'est le mariage de la chaîne et de la trame. La chaîne est le fil dans le sens de la longueur du drap, la trame, le fil dans le sens de la largeur.

Une seule course de trame qui n'est qu'un fil successivement replié et serré contre un autre égale la longueur de la chaîne; c'est ce qu'on nomme une *duite*.

A l'ourdissage succède le montage, transport de la chaîne sur le métier à tisser. Vient ensuite le parage ou encollage qui consiste à étendre régulièrement sur les fils un enduit appelé parement destiné à augmenter leur résistance et à les rendre glissants. On se sert pour la laine de la colle



USINE TEISSERENC A LODÈVE (HÉRAULT) — ASSORTIMENT DE CARDES

animale. De toutes les matières textiles, la soie seule n'a pas besoin d'être encollée.

Dans le tissu qui sort des mains du tisserand, on distingue aisément les fils, parce que la chaîne et la trame ne sont pas encore confondues; il faut un nouveau travail pour atteindre ce but.

FOULAGE, APPRÊTS, DÉCATISSAGE

Les draps sont dégraissés à fond avant ou après le foulage, suivant les substances employées.

Les draps destinés à l'armée doivent être parfaitement foulés, c'est-à-dire feutrés, avoir le clos, le corps, la solidité et la souplesse des échantillons types.

Le foulage est l'enchevêtrement des brins de laine sous l'action de pressions répétées dans tous les sens, de façon à feutrer l'étoffe qui forme alors un véritable drap. C'est peut-être l'opération la plus importante.

Elle se pratique dans les moulins à foulon qui se composent d'un bâti en